

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Réunion Commission du 24 Septembre 2019

Président M. MALLET

Présent : M., MONTMAYEUR, JP BERT, H GIROUD GARAMPON

REUNION DE CONCERTATION

La commission éthique et prévention recevra le Mardi 01 Octobre à 19h15 les clubs de NIVOLAS et de SASSENAGE pour préparer le match du Samedi 05 Octobre 2019 en U20

RECIDIVE CLUBS

Le tableau à jour au PV numéro 452 est sur le site.

Les clubs ont reçu l'information sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les vignettes **dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.**

Liste validée : Miribel ; St Joseph de Rivière ; Asieg ; Beauvoir Royas ; Sud Isère ; Seyssins ; Bizannes ; Lauzes ; St Paul de Varcès ; Biliou. Thodure ; Oyeu ; Fontaine ; La Murette ; Saint Antoine, Moirans ; Turcs de la Verpillère Four ; Pays Allevard ; Ruy Montceau ; ND de Mesage ; Eyzin St Sorlin ; Flachères , L.C.A

Liste non validée : Velanne ; VerSau ; Voiron-Moirans ; UNIFOOT ; Chabons ; St Cassien ; Manival ; Tullins, Vézeronce, St Quentin

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District.

